

Animation pédagogique optionnelle : « Théâtre et citoyenneté »

Une exploitation du Théâtre-forum du CP au CM2 :

(Dossier réalisé par Christophe Carasco, Conseiller Pédagogique, Circonscription d'Altkirch)

Le 2 octobre 2013

A. Quelques rappels des programmes :

Instruction morale à l'école primaire

Circulaire n° 2011-131 du 25-8-2011

Annexe

Thèmes proposés

Les thèmes suivants (non hiérarchisés) peuvent donner lieu à un travail sur les **maximes**, les adages, les morales de fables, mais aussi de lecture de textes, **de mises en situations (jeux de rôles, dilemmes moraux, etc.)**. Ils peuvent être exploités en classe dans le respect des progressions mises en ligne sur Éduscol.

Quatre grands domaines sont ainsi proposés.

1. L'introduction aux notions de la morale

- le bien et le mal
- le vrai et le faux
- la sanction et la réparation
- le respect des règles
- le courage
- la loyauté
- la franchise
- le travail
- le mérite individuel

2. Le respect de soi

- la dignité
- l'honnêteté par rapport à soi-même
- l'hygiène
- le droit à l'intimité
- l'image que je donne de moi-même (en tant qu'être humain)
- la protection de soi

3. La vie sociale et le respect des personnes

- les droits et les devoirs
- la liberté individuelle et ses limites
- l'égalité (des sexes, des êtres humains)
- la politesse
- la fraternité
- la solidarité
- l'excuse
- la coopération
- le respect
- l'honnêteté vis-à-vis d'autrui
- la justice
- la tolérance
- la maîtrise de soi (être maître de ses propos et de ses actes)
- la sécurité des autres

4. Le respect des biens

- le respect du bien d'autrui
- le respect du bien public

Progressions pour le cours préparatoire et le cours élémentaire première année
(extraits)

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (DGESCO) Page 2 sur 5

Progressions pour le cours préparatoire et le cours élémentaire première année – Instruction civique et morale

Eduscol.education.fr

[Découvrir les principes de la morale](#)

Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
Premiers principes de la morale <input type="checkbox"/> Découvrir de nouveaux principes de morale présentés sous forme de maximes simples concernant les sujets proposés en annexe de la circulaire n°2011-131 du 25 août 2011 .	Premiers principes de la morale <input type="checkbox"/> Découvrir de nouveaux principes de morale présentés sous forme de maximes simples concernant les sujets proposés en annexe de la circulaire n°2011-131 du 25 août 2011 .
Prendre conscience des notions de droits et de devoirs <input type="checkbox"/> Appliquer les règles élémentaires du règlement de la classe, de l'école.	Prendre conscience des notions de droits et de devoirs <input type="checkbox"/> Élaborer, connaître et appliquer le règlement de la classe, respecter celui de l'école. <input type="checkbox"/> Prendre conscience des notions de droits et de devoirs dans la classe. <input type="checkbox"/> Connaître et appliquer les premiers principes de droits et de devoirs. <input type="checkbox"/> S'approprier et respecter les règles communes, à l'extérieur de l'école et en société.

Approfondir l'usage des règles de vie collective

Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
Usages sociaux de la politesse <input type="checkbox"/> Connaître les formules de politesse et savoir s'adresser à un adulte en le vouvoyant. <input type="checkbox"/> Utiliser les règles de politesse et de comportement en classe (se taire quand les autres parlent, se lever quand un adulte entre dans la classe...).	Usages sociaux de la politesse <input type="checkbox"/> Utiliser les règles de politesse et de comportement en société. <input type="checkbox"/> Utiliser les registres de langue appropriés permettant de s'adresser de manière adéquate à des interlocuteurs différents.
Respect des autres <input type="checkbox"/> Savoir écouter l'autre dans la classe. <input type="checkbox"/> Savoir respecter les tours de paroles.	Respect des autres <input type="checkbox"/> Respecter les règles de politesse et de respect envers les pairs, les adultes de l'école, les autres adultes.
Coopérer à la vie de classe <input type="checkbox"/> Participer à l'élaboration du règlement de la classe. <input type="checkbox"/> Être responsable et autonome dans des activités simples (distribution, rangement du matériel...).	Coopérer à la vie de classe Être responsable et autonome dans les diverses activités de l'école et dans la classe.

Progressions pour le cours élémentaire deuxième année et le cours moyen (extraits)

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (DGESCO) Janvier 2012

Progressions pour le cours élémentaire deuxième année et le cours moyen – Instruction civique et morale

Eduscol.education.fr

Éléments de connaissances et de compétences sur l'estime de soi, respect de son intégrité et de l'intégrité des personnes

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
Principales règles de politesse et de civilité, respect d'autrui Contraintes de la vie collective : liens entre liberté personnelle et contraintes de la vie sociale <input type="checkbox"/> Mettre en place et respecter des règles de vie à l'école et en dehors de l'école.	Principales règles de politesse et de civilité, respect d'autrui Contraintes de la vie collective : liens entre liberté personnelle et contraintes de la vie sociale <input type="checkbox"/> Réfléchir aux problèmes concrets posés par la vie en collectivité : • politesse envers ses pairs et les	Principales règles de politesse et de civilité, respect d'autrui Contraintes de la vie collective : liens entre liberté personnelle et contraintes de la vie sociale <input type="checkbox"/> Respecter ses pairs et les adultes, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons.

<input type="checkbox"/> Coopérer avec ses camarades à un projet, en respectant des règles précises. <input type="checkbox"/> Travailler en groupe, justifier un point de vue.	adultes ; ◦ utilisation de différents registres de langue ; ◦ nécessité d'élaborer un règlement de classe et d'école. <input type="checkbox"/> Respecter les règles de la vie collective, entre autres dans les pratiques sportives.	<input type="checkbox"/> Identifier une situation de maltraitance (harcèlement ...) ; être capable d'alerter un adulte en tant que victime ou témoin.
Règles de sécurité Interdiction des jeux dangereux <input type="checkbox"/> Respecter les principales règles de sécurité de la vie quotidienne. <input type="checkbox"/> Connaître les objets, les matériels familiers et leurs conditions d'usage (école, maison) pour éviter traumatisme, saignement, brûlure, asphyxie, intoxication. <input type="checkbox"/> Utiliser les moyens de protection mis à disposition.	Règles de sécurité Interdiction des jeux dangereux <input type="checkbox"/> Savoir adapter sa conduite face à des situations spécifiques pour se protéger et préserver les autres. <input type="checkbox"/> Savoir lire et respecter les informations, les pictogrammes de danger figurant sur les objets, les matériels, les produits ménagers, les médicaments... <input type="checkbox"/> Prendre conscience de la nécessité de s'interdire toute violence, verbale comme physique, notamment dans la cour de l'école.	Règles de sécurité Interdiction des jeux dangereux <input type="checkbox"/> Savoir en quoi des comportements sont bénéfiques ou nocifs pour sa santé et celle des autres. <input type="checkbox"/> Mémoriser les pictogrammes les plus fréquents figurant sur les objets, les matériels, les produits ménagers, les médicaments... <input type="checkbox"/> Identifier les « jeux dangereux » et connaître leurs conséquences. <input type="checkbox"/> Savoir si une activité, un jeu ou un geste de la vie courante présente un danger vital.
Responsabilité de ses actes ou de son comportement Interdiction d'atteinte à la personne d'autrui Respect des valeurs partagées <input type="checkbox"/> Savoir que chacun est responsable de ses actes et de son comportement et qu'il peut encourir une sanction.	Responsabilité de ses actes ou de son comportement Interdiction d'atteinte à la personne d'autrui Respect des valeurs partagées <input type="checkbox"/> Identifier des situations dans lesquelles la liberté n'est pas respectée. <input type="checkbox"/> Identifier des situations dans lesquelles l'égalité n'est pas respectée.	Responsabilité de ses actes ou de son comportement Interdiction d'atteinte à la personne d'autrui Respect des valeurs partagées <input type="checkbox"/> Identifier des situations de discrimination contraires aux valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité).

Éléments de connaissances et de compétences sur l'importance des règles de droit dans l'organisation des relations sociales

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
Notions de droits et de devoirs Identifier et comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne <input type="checkbox"/> Savoir que dans une démocratie les lois respectent les droits des hommes et que pour cette raison les hommes doivent s'y conformer. <input type="checkbox"/> Connaître la signification des différents symboles de la République française (La Marseillaise, le buste de Marianne, le drapeau tricolore, la devise	Notions de droits et de devoirs Identifier et comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne <input type="checkbox"/> Connaître une définition du <i>civisme</i> : participer à la vie politique en votant aux élections, connaître ses devoirs envers l'État (respecter les lois, payer ses impôts...) et ses devoirs envers les autres citoyens. <input type="checkbox"/> Connaître le contexte et la date de création de la Marseillaise ; savoir par cœur les 1er, 6ème couplets et le 7ème, dit « couplet des enfants » ; être capable de l'interpréter dans différentes	Notions de droits et de devoirs Identifier et comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne <input type="checkbox"/> Connaître les différents symboles de l'Union européenne et leur signification : drapeau, nombre d'étoiles, hymne européen (dont la musique est extraite du 4ème mouvement de la 9ème symphonie de L.v Beethoven).

« Liberté, Égalité, Fraternité »).	circonstances. Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen <input type="checkbox"/> Savoir que les lois adoptées en France sont conformes à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. <input type="checkbox"/> Connaître l'article 1er de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et pouvoir l'illustrer au moyen de quelques exemples et contre-exemples... (« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».) <input type="checkbox"/> Connaître la devise de la République: « Liberté, Égalité, Fraternité » et pouvoir l'illustrer (article 2).	Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen <input type="checkbox"/> Connaître et comprendre l'article 29 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen : « L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle le libre et plein développement de sa personnalité est possible ».
	Connaissance d'adages juridiques <input type="checkbox"/> Connaître et savoir interpréter quelques adages juridiques : • « Nul n'est censé ignorer la loi. » • « On ne peut être juge et partie. » • « Une même justice pour tous. » • « Souffre que l'on t'applique la loi que tu as faite toi-même. » • « Les mots s'envolent, les écrits restent. »	Connaissance d'adages juridiques <input type="checkbox"/> Connaître et savoir interpréter quelques adages juridiques : • « Nul ne peut se faire justice à soi-même. » • « Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable. » • « La peine est suffisante si elle empêche le coupable de le devenir de nouveau. » • « La peine est injuste si elle est inutile, ou si elle est trop sévère. » • « Un acte est dit bon lorsqu'il est conforme à la loi et à la raison. » • « Tout ce qui n'est pas interdit n'est pas pour autant convenable. »

Éléments de connaissances et de compétences sur les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
Refus des discriminations de toute nature <input type="checkbox"/> Identifier quelques droits des enfants et pouvoir les illustrer par des exemples : • être égaux en droits (filles, garçons, quelle que soit leur origine ou celle de leurs parents) ; • pouvoir vivre en famille ; • avoir une identité : un nom, un prénom, une nationalité ; • être correctement nourri et soigné. <input type="checkbox"/> Connaître la définition de <i>discrimination</i> : « le fait de traiter différemment une personne ou un groupe en raison de son origine, de sa nationalité, de sa race, de son sexe, de sa religion, d'un	Refus des discriminations de toute nature <input type="checkbox"/> Identifier quelques droits des enfants, en retenir quelques-uns : • droit à l'éducation et aux loisirs ; • droit à la protection contre toutes les formes de violence ; • droit à l'expression et à l'écoute sur les questions qui les concernent ; • droit à ne pas être exploité ; • droit à une justice adaptée à leur âge ; • droit, en temps de guerre, à être protégé et à ne pas devenir soldat. <input type="checkbox"/> Connaître le rôle du Défenseur des droits. <input type="checkbox"/> Connaître le rôle de l'UNICEF (Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance).	Refus des discriminations de toute nature <input type="checkbox"/> Identifier quelques droits fondamentaux de l'homme et en débattre : droit de vote, droit de réunion, droit de se déplacer, droit au travail, droit à la santé, droit de grève... <input type="checkbox"/> Savoir que l'on peut avoir recours au Défenseur des droits si on est victime de discrimination. <input type="checkbox"/> Citer et illustrer quelques cas concrets de discriminations en fonction des opinions politiques, des opinions religieuses, de l'appartenance à un groupe humain particulier (nation, région, ethnie...).

handicap...». <input type="checkbox"/> Connaître la définition de <i>discriminer</i> : « empêcher quelqu'un d'avoir les mêmes droits que les autres ». <input type="checkbox"/> Reconnaître une situation de discrimination.	<input type="checkbox"/> Citer et illustrer quelques cas simples de discriminations : l'âge, l'origine, l'apparence physique, le sexe, le handicap, la situation de famille, le patronyme.	
L'élaboration de la loi et son exécution <input type="checkbox"/> Savoir qui vote les lois et qui nomme les membres du gouvernement.	L'élaboration de la loi et son exécution <input type="checkbox"/> Connaître les articles 6 et 9 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen : « Art 6 : La loi doit être la même pour tous soit qu'elle protège soit qu'elle punisse »; « Art 9 : Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable [...] ».	L'élaboration de la loi et son exécution <input type="checkbox"/> Connaître l'importance et le rôle des lois dans la vie citoyenne. <input type="checkbox"/> Connaître le cheminement d'une loi : la navette parlementaire.
Les enjeux de la solidarité nationale <input type="checkbox"/> Savoir que la Nation garantit la protection sociale et la solidarité intergénérationnelle : • <i>Préambule de la constitution de 1946</i> « La nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé(...), le repos et les loisirs. Tout être humain qui se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. ».	Les enjeux de la solidarité nationale <input type="checkbox"/> Connaître dans leurs très grandes lignes les recettes et les dépenses de l'État et des collectivités locales.	Les enjeux de la solidarité nationale <input type="checkbox"/> Connaître dans leurs grandes lignes la nature et le fonctionnement des principaux impôts directs et indirects (impôt sur le revenu, taxes locales, TVA).

B. A l'origine du Théâtre-forum : Augusto Boal

Né au Brésil en 1931, Augusto Boal est dramaturge, écrivain, théoricien, metteur en scène. Il a inventé de multiples formes de théâtre qui furent d'abord une réponse à la répression politique qui s'abattait alors sur le Brésil. Contraint sous la pression du pouvoir militaire de quitter le Brésil en 1971 pour ses activités artistiques qui furent autant de prises de position politique, Augusto Boal a commencé par développer ce qui deviendra bientôt le Théâtre de l'Opprimé. *La poétique de l'opprimé*, écrit Augusto Boal, *est d'abord celle d'une libération : le spectateur ne délègue aucun pouvoir pour qu'on agisse ou pense à sa place. Il se libère, agit et pense par lui-même. Le théâtre est action. Le théâtre-forum est une des formes de théâtre issues du théâtre de l'opprimé parmi d'autres comme le théâtre invisible, le théâtre image, le théâtre législatif...*

Son action théâtrale et son engagement citoyen fédèrent un large mouvement à travers le monde. Chaque pays peut, à sa façon, adapter ces techniques à son environnement social. C'est une avancée originale et essentielle dans la résolution de conflits ou de situations d'oppression, et c'est également une formule théâtrale très vivante qui tend à sortir le spectateur de son rôle passif pour le transformer en acteur tant sur la scène que dans la vie. Le spect-acteur est né, comme le nomme A. Boal.

Augusto Boal a exporté le théâtre de l'opprimé de l'Amérique latine vers l'Europe. Le contexte étant différent, la manière de traiter les conflits sera donc également différente.

Le théâtre de l'Opprimé n'est pas une série de recettes, de procédés libérateurs, un catalogue de solutions déjà connues. : C'est surtout un travail concret sur une situation concrète, à un moment donné, dans un lieu déterminé. C'est une étude, une analyse, une recherche. Si l'oppression ici est plus subtile, peut-être que les moyens de la combattre devront être plus subtils : si elle est plus sophistiquée, nous devons peut-être trouver des formes plus sophistiquées ; si elle est plus complexe, moins manichéenne, l'analyse que nous pourrions en faire sera peut-être elle-même plus complexe même si nous utilisons les mêmes techniques.

L'approche du théâtre-forum que nous proposons prend ses racines dans la vision et les méthodes d'Augusto Boal.

Conséquences et adaptations possibles pour la classe :

Le théâtre-forum n'est pas une manière de résoudre des problèmes ou des conflits, mais simplement de rendre les élèves attentifs et de les solliciter de manière active. Dans la mise en scène du théâtre-forum, tous les élèves sont donc impliqués activement en même temps. Si l'enseignant choisit de travailler un thème conflictuel en relation à un vécu de classe, il veillera à ne pas demander à l'élève ou aux élèves qui a ou ont « subi » un événement dégradant ou autre de jouer son ou leur propre rôle mais plutôt de jouer un autre personnage. Il lui ou leur permet ainsi de **marquer une distanciation** par rapport à un vécu peut-être difficile à supporter. L'enseignant désigne un groupe d'élèves jouant une scène (5 à 10 minutes en fonction du contexte) devant les autres élèves qui sont « spect-acteurs » (leur rôle d'observateur est primordial pour la suite du travail). A la fin de chaque scène, une interaction entre les acteurs et les spect-acteurs est organisée par l'enseignant par :

un questionnement oral ;

- une explicitation ou reformulation de la part des acteurs ayant joué la scène ;

- une explicitation des points de vue des spec-acteurs face à la scène qu'ils ont observée (au préalable, l'enseignant aura travaillé avec les élèves les observables de ce type de mise en scène et des scènes présentées). Afin d'aider les élèves dans leur démarche d'observation et de justification d'un point de vue, l'enseignant aura mis en évidence les éléments sur lesquels les élèves peuvent appuyer leur observation (exemples : façons de jouer ou d'interpréter un rôle, placement de l'acteur dans l'espace scénique, adéquation entre le texte dit et la situation jouée).

- une relance « physique » du jeu théâtral : le « spect-acteur » qui a émis une observation ou qui a un point de vue divergent de celui de l'acteur est invité à remplacer l'acteur et à jouer la scène (ou un extrait de la scène).

Lorsque les élèves sont habitués à ce type de travail théâtral, l'interaction acteurs/spect-acteurs peut avoir lieu durant le moment où les acteurs jouent la scène :

- le spect-acteur désirant émettre un avis par rapport au jeu d'un acteur peut demander la parole, expliciter son avis et prendre la place de l'acteur afin de présenter son point de vue de manière théâtrale.

- l'acteur qui était sur scène ne retourne pas dans les rangs des spect-acteurs durant l'exposition de celui qui a pris sa place ; il se place sur le côté de la scène.

C. Quelles actions préparatoires au théâtre-forum ? :

Avant de travailler le théâtre-forum, les élèves sont amenés « à se connaître autrement et donc à se libérer des étiquettes et autres idées toutes faites que chacun peut avoir sur les autres. Cela est d'autant plus important qu'au cours du jeu théâtral les participants auront à « fonctionner » autrement qu'avec leurs comportements habituels. Le fait de jouer un rôle, ou d'assumer un comportement nouveau face au regard des autres peut surprendre, voire effrayer certains. Les jeux préalables permettent d'anticiper ce phénomène en favorisant une déconnexion des schémas quotidiens.

Parmi les jeux utilisés, certains permettent à chacun de s'affirmer en tant qu'être unique et original, d'autres, au contraire, mettent en évidence des points communs ou construisent des liens entre les participants. Estime de soi et sentiment d'appartenance sont en effet des composantes essentielles d'une solide dynamique de groupe. » (cf : « Le théâtre-forum, Apprendre à réguler les conflits », de Guillaume Tixier, p30-31, Editions Chronique Sociale).

1. Typologie des jeux et exercices introductifs :

1.1 Jeux de dynamique du groupe :

- **Jeux de présentation** : « les trois prénoms » (jeu à faire en début d'année scolaire lorsque les élèves n'ont pas encore mémorisé tous les prénoms des camarades), « Mime avec écho » ;
- **Jeux de confiance** : « Guide et aveugle » (uniquement pour des élèves de CM ou des élèves qui n'ont pas peur, car la sécurité est mise en cause), « L'évanouissement » ;
- **Jeu de dépense corporelle** : « Le nœud collectif ».

1.2. Jeux et exercices de perfectionnement théâtral :

- **Jeux d'écoute mutuelle** : « Le dialogue des crayons », « Les formes collectives » ;
- **Jeux de concentration** : « Le bravo simultané », « L'ours de Poitiers », « L'homme de glace » ;
- **Jeux d'expression émotionnelle** : « La chaise à émotion » ;

1.3. Jeux de création :

« Le miroir », « Continue l'histoire », « L'objet détourné »

Le principe de non-jugement est nécessaire durant ces phases de jeu, car la censure (du maître et/ou des autres élèves) bloque la créativité.

2. Le Théâtre-image ou théâtre-statue :

Basé sur la communication non-verbale, le théâtre-image consiste à prendre des positions corporelles fixes pour exprimer sur un thème donné une expérience vécue ou la représentation que l'on se fait du thème. Les statues peuvent être créées soit par chacun de manière autonome et spontanée, en sculptant son propre corps, soit en modelant le corps d'une autre personne, comme si l'on était son sculpteur.

Un exemple de progression (cf : « Le théâtre-forum, Apprendre à réguler les conflits », de Guillaume Tixier, p61, Editions Chronique Sociale)

Jeux et exercices d'entraînement	Élaboration des scènes
Jeux de présentation et jeux de confiance	
	Récit d'événements vécus, choix de situations à mettre en scène (en fonction d'un inducteur)
Entraînement au théâtre-statue ou théâtre-image (statue aléatoire sans lien avec le thème, l'évènement ou l'inducteur choisi)	
	Mise en image des situations choisies par le biais du théâtre-image
Jeux d'écoute, d'expression, de concentration et de créativité	
	Improvisation des scénarios préparés avec, si possible, rotation des acteurs
Jeux de créativité et improvisation théâtrale	
	Interrogation des personnages
	Répétition analytiques
Jeux de confiance	
	Jeu du théâtre-forum

D. Une possible représentation du théâtre-forum :

Le théâtre-forum, dans les particularités qu'il développe, ne peut être exposé devant un public sous la forme traditionnelle d'une pièce de théâtre.

Nous pouvons envisager des représentations sous d'autres modes :

La présentation du théâtre-forum à la classe : une démarche possible	La présentation du théâtre-forum par la classe à un public avec des élèves du CP au CM2
Le théâtre-forum est présenté par l'enseignant, qui sera appelé à jouer le rôle « d'animateur du théâtre-forum » que l'on nomme aussi « joker ». Il a pour mission d'aider les spectateurs à devenir, comme le dit Augusto Boal, des « spect-acteurs » à même d'exprimer leurs points de vue et de monter sur scène pour remplacer un	AVANT LE OU LES REPRESENTATIONS : * L'enseignant prépare en amont les élèves à expliquer les procédés du

personnage.

La présentation d'un théâtre-forum se déroule en trois parties : d'abord la présentation de la problématique et des règles du jeu, puis la représentation proprement dite, et enfin le forum et les remplacements.

Phase 1 : La présentation

L'animateur présente d'abord la problématique générale sous forme d'une difficulté rencontrée par une personne ou un groupe (une problématique bien définie par l'enseignant ou élaborée avec les élèves). La problématique est exprimée sous forme d'une question comme par exemple : « Comment protéger les élèves tout en les responsabilisant ? ou encore « comment peut-on prévenir la chute d'un enfant dans un escalier ? » ou encore « que faire quand on est aux prises à une situation de harcèlement moral à la récréation ? »

Puis il présente les personnages : « Nous allons présenter une situation inspirée de faits réels et qui nous semble incarner la problématique abordée. Cette situation reflète particulièrement la difficulté que rencontre un des personnages que l'on appellera le protagoniste. » L'enseignant ou « joker » choisit un élève comme protagoniste et lui annonce en quelques mots la difficulté que le personnage rencontre actuellement et ce qu'il voudrait voir évoluer. Il présente ensuite les autres personnages.

Tous les élèves ne sont pas acteurs. Il expose les conditions à respecter par les « spect-acteurs ».

Présentation des règles du théâtre-forum :

« Nous allons jouer maintenant la scène initiale qui se termine mal. Puis nous discuterons de ce qui se passe dans cette situation pour aider le protagoniste à explorer d'autres attitudes dans le conflit. Ceux qui le souhaitent pourront alors monter sur scène remplacer le protagoniste et tester leur proposition *in vivo*. Toutes les propositions sont les bienvenues car elles permettent d'en voir les effets sur la situation. En effet, dès que quelqu'un change, la situation évolue différemment. Après chaque proposition, nous analyserons ce que cela apporte au protagoniste mais également les risques que cela lui fait prendre. L'objectif n'est pas de trouver *La* solution qui résoudrait tout mais « d'élargir le champ des possibles » afin que dans *la vie réelle*, le protagoniste puisse trouver plus de liberté et d'efficacité dans cette situation.

On précise également aux spect-acteurs les quelques règles de base :

- un garçon peut remplacer une fille et inversement ;
- la personne choisit le moment de l'histoire où elle souhaite intervenir. Ce moment peut même se situer avant le début de l'histoire ou après la fin ;
- on peut également faire intervenir de nouveaux personnages si besoin ;
- et bien évidemment, les coups sont interdits. C'est d'ailleurs du rôle de l'animateur de garantir la santé physique aussi bien des spectateurs que des comédiens.

Phase 2 : la représentation proprement dite

La situation est jouée. Elle dure entre 5 et 10 minutes en fonction du contexte.

Phase 3 : le forum et les remplacements

La phase du forum est essentielle dans le théâtre-forum. Sans forum, pas de théâtre-forum. C'est précisément dans cette phase que peuvent s'exprimer les différentes

théâtre-forum aux parents, et nomme dans la classe quelques « rapporteurs ». Il peut aussi préparer avec les élèves des affiches présentant les règles (travail autour de la production d'écrits) ;

* Les élèves peuvent écrire les scénarios qui serviront d'introduction aux scènes présentées devant « les spect-acteurs ».

PENDANT LE OU LES REPRESENTATIONS :

* Les « rapporteurs » exposent devant le public (parents, élèves d'une autre classe) les modalités de fonctionnement du théâtre-forum, puis racontent le scénario de chaque scène qui va être interprétée.

* Le jeu du théâtre-forum est exposé devant le public :

- l'enseignant désigne les élèves acteurs et « spect-acteurs » pour la première scène et annonce clairement les éléments que ces derniers vont devoir observer afin de pouvoir émettre un avis à la fin de la représentation de la scène.

- le théâtre-forum peut commencer. Il consistera en une exposition de quelques « tableaux » qui seront joués plusieurs fois en fonction des avis émis par les « spect-acteurs ». Si les élèves sont à l'aise dans la conduite du théâtre-forum avec des interventions directes des spect-acteurs durant le jeu théâtral, quelques essais de cet « acte ultime » peuvent être présentés devant les parents.

APRES LE OU LES REPRESENTATIONS :

- Suite au travail théâtral, l'enseignant invite les élèves à faire un bilan des actions menées. Il procède à une évaluation de certaines compétences en lien avec le domaine de l'Instruction morale à l'école.

- Il peut demander aux élèves de produire un document (texte + image) du travail mené : expliquer les situations présentées durant le théâtre-forum, l'inducteur à ce travail, etc.

interprétations de la situation : l'animateur « joker » (l'enseignant) écoute et reformule les différents points de vue exprimés qui viennent éclairer la situation avec des projecteurs différents. Puis, à la lumière de ces quelques échanges, l'animateur invite les spectateurs à venir remplacer le protagoniste pour explorer les effets d'une nouvelle attitude.

À la fin d'un remplacement, l'animateur interroge les spect-acteurs pour leur demander les changements qu'ils ont observés, les bénéfices de cette intervention mais également les risques et les limites et s'entretient également au sujet des personnages pour qu'ils fassent part de la manière dont ils ont vécu la situation de l'intérieur. Puis l'animateur synthétise les apports de ce remplacement, remercie le spect-acteur et relance le public pour de nouvelles interprétations, questionnements ou propositions de remplacements.

E. Inducteurs pour la mise en place du théâtre-forum :

Le travail théâtral dans le cadre du théâtre-forum nécessite une mise en lien avec un inducteur précis. Il en existe diverses formes :

- **évènementielle** : un fait de classe a marqué les esprits (une attitude d'un élève, un geste, un mot) ;
- **sociale** : un fait marquant relevé dans les informations quotidiennes (attention toutefois à cibler ce fait : il doit être en adéquation avec les Droits de l'enfant) ;
- **culturelle (voir le dossier « Référents culturels »)** : en littérature (albums, les romans de jeunesse, bandes dessinées), dans les œuvres audio-visuelles (cinéma, musique), dans les œuvres plastiques (peintures, sculptures, photographies) des faits de société ou des comportements mettant en avant des marques d'incivilité, de souffrance, de sentiments extériorisés sont mis en évidence.

F. L'improvisation théâtrale : une autre variante du jeu théâtral différente du théâtre-forum : (qui peut être exploitée avant le théâtre-forum)

Historique

L'improvisation théâtrale telle qu'on la connaît (dans une aire de jeu rappelant une patinoire), a vu le jour au Québec en 1977. Ce sont deux comédiens, Robert Gravel et Yvon Leduc, qui ont eu l'idée géniale de combiner le théâtre et les patinoires de hockey. En 1980, l'improvisation a conquis la France, la Belgique, la Suisse, bref tous les pays européens. En 1982, Radio-Québec diffusait tous les matchs d'improvisation. Depuis ce jour, de nombreux jeunes et moins jeunes s'adonnent à cette activité qui suscitent passion et divertissement.

Déroulement

Ce qu'il faut savoir avant de débiter...

* On doit former préalablement deux équipes de six joueurs. Les autres élèves jouent le rôle de spectateurs.

* Chaque équipe peut avoir un entraîneur (pour des CM qui ont eu une expérience de ce type de travail, sinon l'entraîneur sera le maître) qui, sans jouer, conseillera ses joueurs : qui joue pour telle improvisation, comment, etc.

* On désigne un arbitre. Ce dernier est le maître de jeu et peut imposer un « gage » en tout temps à un joueur ou à une équipe.

* Chaque partie se divise en trois périodes de 20 minutes chacune (le temps de joute peut néanmoins être diminué lorsque les joueurs sont plus jeunes).

* On a besoin de cartons sur lesquels sont inscrits : le titre de l'improvisation, le nombre de joueurs, la catégorie, la durée et le type d'improvisation.

* Les élèves qui ne jouent pas (les spectateurs) sont munis de deux cartons de couleur. Ces cartons leur permettent de voter pour la meilleure improvisation.

Quels sont les types d'improvisation ?

* comparée : chaque équipe doit, à tour de rôle, improviser sur le même thème. L'équipe qui débute est choisie au hasard.

* mixte : un ou plusieurs joueurs des deux équipes doivent improviser ENSEMBLE sur un même thème.

Quelles sont les catégories d'improvisation ?

Il existe plusieurs catégories en improvisation. Néanmoins, nous n'en avons relevé que sept puisque nous pensons qu'elles sont plus faciles à expérimenter avec des enfants de l'école primaire. Voici donc ces catégories :

* libre : le joueur peut employer n'importe quelle catégorie ;

* dramatique : l'improvisation doit être sérieuse et doit démontrer de l'angoisse. Le comique sera pénalisé ;

* comique : tout est permis ! Ce doit être très drôle ;

* chantée : l'improvisation doit être jouée en chantant ;

* dansée : les joueurs doivent danser en improvisant ;

Sans parole : dans cette improvisation, toute parole est interdite et sanctionnée.

Règlements

Il y a des gages décernés par l'arbitre lorsqu'un joueur ou une équipe ne respecte pas les règlements. Il existe des gages majeurs qui donnent un point complet à l'équipe adverse et des gages mineurs qui donnent 1/3 de point à l'autre équipe.

Exemples de situations qui provoquent un gage :

* nombre illégal de joueurs ;

* non-respect du décor ;

* confusion dans l'improvisation ;

* non-respect de la catégorie ;

* entrée illégale d'un joueur ;

* non-respect de l'arbitre ;

* non-respect du thème donné ;

* décrochage ;

* manque d'écoute ;

* il est obligatoire que chaque joueur apparaisse au minimum une fois par joute (c'est-à-dire qu'il doit, au minimum, jouer une fois par partie) et, au maximum, que chaque joueur ne joue pas plus de huit fois par joute (par partie)

G. Bibliographie :

- « **Le théâtre-forum, Apprendre à réguler les conflits** », de Guillaume Tixier, éditions Chronique sociale ;
- « **Jouer le conflit, pratiques de théâtre-forum** », de Yves Guerre, Editions de L'Harmattan ;
- « **Éduquer par le Jeu dramatique, pratique théâtrale et éducation** », de Christiane Page, ESF éditeur ;
- « **Oser le théâtre** », de Freddy Zucchet, CRDP Académie de Grenoble ;
- « **Jeu pour acteurs et non-acteurs, pratique du Théâtre de l'opprimé** », d'Augusto Boal, éditions La découverte ;
- « **La fabrique à Théâtre** », de Ghislaine Beaudout et Claire Franek, éditions Thierry Magnier ;
- « **Le Théâtre à travers les âges** », de Magali Wiéner, éditions Castor doc ;
- « **Le théâtre en carton** », de Aurélia Grandin, Didier Jeunesse.